



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE ATHIS-MONS - TIR A L'ARC

N° AFFILIATION FFTA 0891168

Le club de TIR A L'ARC de l'U.S.O. ATHIS-MONS
Organise un concours sélectif au Championnat de France

CONCOURS SALLE 2 x 18 m et TROPHEE DES MIXTES 91 Les 19, 20 et 21 décembre 2025

Lieu : Gymnase CARPENTIER, Avenue de la Terrasse Prolongée, 91200 ATHIS-MONS
En face du Lycée Marcel Pagnol

Horaires : Vendredi 19 décembre : 1 départ 19h30 (*nocturne avec soupe à l'oignon offerte*)
Samedi 20 décembre : 2 départs : 9h00 et 13h30
Samedi 20 décembre : à 17h **Trophée des Mixtes organisé par le CDTAE (voir sur leur site)**
Dimanche 21 décembre : 2 départs : 9h00 et 14h00
Ouverture du greffe : 30 minutes avant chaque départ
Inspection du matériel : pendant les volées d'échauffement à chaque départ
3 volées d'échauffement à chaque départ
Cible Poussins ouverte uniquement le dimanche au départ de 9h

Blasons : Arcs classiques : U11 (P) : 80 cm et U13 - U15 (B-M) : blasons de 60 cm

Autres catégories :

- Arcs classiques de U18 - U21 (C-J) à S 3 : blasons de 40 cm par défaut ou trispots
=> à mentionner obligatoirement sur la fiche d'inscription
- Arcs nus (U15 - U18) : blasons de 60 cm et Scratch (U21 à S3) : blasons de 40 cm
- Arcs à poulies : trispots verticaux

Récompenses : Le dimanche 21 décembre vers 17h30

Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie si au moins 3 archers dans la catégorie
La 1^{ère} équipe de 3 ou 4 tireurs (3 meilleurs scores) déposée à l'avance par le premier archer :
Classique hommes, Classique femmes, Poulies hommes, Poulies femmes
Et en Mixte Classique et Poulies (que 3 archers 2H et 1F ou 1H et 2F)
Les récompenses non retirées lors de la remise des prix restent la propriété du club.

Inscriptions : 10 € à l'ordre de **USOAM tir à l'arc** à adresser à : **USO ATHIS-MONS Tir à l'arc**
Mme Aurélie LERAY – 72 B rue des Plantes – 91200 ATHIS-MONS

Portable : 06 28 46 44 07

Portable club : 06 26 24 03 87 (seulement le jour du concours)

Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr, sont à confirmer par courrier, accompagnées du règlement à l'adresse ci-dessus dans les 3 jours qui suivent la préinscription . ⇒ **Fin des inscriptions : le mardi 16 décembre au soir.**

Informations :

- Licence : présentation obligatoire d'un des justificatifs prévus par la FFTA
- En l'absence de photo sur la licence, une pièce d'identité sera demandée
- Tenue conforme au règlement de la FFTA (blanche ou de club appréciée)
- Chaussures propres de sport obligatoires
- Le Club décline toute responsabilité sur les bris de flèches pendant le concours
- Le club se réserve le droit d'annuler un départ par manque d'inscrits

BUVETTE ET SANDWICHES SUR PLACE



Plus de gobelets jetables. Pensez à vous munir d'un gobelet. Sinon, gobelets réutilisables disponibles contre consigne de 1 €



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE D'ATHIS-MONS

CONCOURS 2 x18 m des 19, 20 et 21 décembre 2025

Compagnie ou Club :

Responsable des inscriptions :

Numéro de portable :

Adresse mail du responsable :

NOM PRENOM	NUMERO LICENCE	ARC			Cat.	Blason	VENDREDI 19 décembre	SAMEDI 20 décembre		DIMANCHE 21 décembre	
		Cl	CO	Arc nu			19h30	9h	13h30	9h	14h

NOMBRE DE TIREURS : () x 10 € = Euros

A adresser à : Mme Aurélie LERAY

USO ATHIS-MONS Tir à l'arc

72 Bis Rue des Plantes - 91200 - ATHIS-MONS

Portable du club : 06 26 24 03 87 (seulement en cas d'urgence le jour du concours)

Les préinscriptions par mail à concours@archers-athis-mons.fr sont à confirmer par courrier au plus tard 3 jours après la préinscription avec le règlement. Fin des inscriptions le mardi 16 décembre 2025 au soir.

Si le concours est annulé, les chèques seront détruits.

Merci de libeller les chèques à l'ordre de : USOAM TIR A L'ARC

Plan d'accès du Gymnase d'Athis-Mons

